



Association culturelle **Au Fil Des Ondes**

Date de création : 19/2/2007  
 Siret : 49895610100014  
 Siège : Mairie de Vicq-sur-Gartempe  
 2 terrier Sainte Serène  
 86260 Vicq-sur-Gartempe  
 Email : [aufildesondes@orange.fr](mailto:aufildesondes@orange.fr)  
 Site : <http://www.aufildesondes.com>

## Rapport financier exercice 2020

### Pour Assemblée Générale du 07 mai 2021

#### Table des matières

<i>Compte d'exploitation de l'année 2020</i> .....	<b>1</b>
Classe 6 – Compte de charge 2020.....	<b>2</b>
Classe 7 – Compte de produit 2020 .....	<b>3</b>
Classe 8 – Compte de valorisation du bénévolat 2020 .....	<b>3</b>
<i>Compte de bilan de l'année 2020</i> .....	<b>4</b>
Classe 5 - Compte financier.....	<b>4</b>
<i>Budget prévisionnel pour l'année 2021</i> .....	<b>5</b>
Classe 6 - Compte de charge .....	<b>5</b>
Classe 7 – Compte de produit .....	<b>5</b>
<i>Détails de comptes</i> .....	<b>6</b>
Classes 7xx – Compte de produit 2020.....	<b>6</b>

#### Compte d'exploitation de l'année 2020

Compte	Libellé	CCOU	
60	Charges		-15 021,25 €
70	Produits		17 389,52 €
	<b>Solde compte</b>		<b>2 368,27 €</b>
2019	Charges antérieures	0,00 €	-176,00 €
2019	Produits antérieurs	-176,00 €	
	<b>Solde</b>		<b>2 192,27 €</b>

L'année 2020 a été complètement perturbée par la situation conséquente au coronavirus.

- Le festival « Les Chaises Musicales » a été annulé, seul un concert unique pour les adhérents a pu être organisé cette année.
- Nous avons puisé dans le Livret A pour éviter un déficit qui aurait été causé par l'allocation de l'état qui nous reste due depuis septembre (8 086,82 €) pour la mise en activité partielle de l'association alors que nous l'avons versée aux musiciens en temps voulu.

## Classe 6 – Compte de charge 2020

Code	Désignation	CCOU 2020
6040	Prestations (droits affiche, loc. pianos, com. agent)	- €
6063	Fournitures d'entretien et petits équipements	19,90 €
6064	Fournitures administratives	75,09 €
6068	Autres matières et fournitures	197,00 €
6071	Achats marchandises (buvettes & pique-nique)	- €
6072	Achats marchandises (repas musiciens)	903,00 €
6132	Locations immobilières	- €
6161	Assurances multirisques	- €
6164	Assurances pianos	- €
6231	Annonces et insertions	- €
6236	Catalogues et imprimés	- €
6251	Voyages et déplacements	- €
6257	Réceptions	56,67 €
6260	Télécommunications et poste	119,88 €
6278	Services bancaires et assimilés	77,29 €
6281	Cotisations Résonances de Gartempe	- €
6410	Salaires, appointements (musiciens)	11 341,52 €
6411	Salaires, appointements (service & sécurité)	- €
6451	Cotisations à l'URSAFF	- €
6458	Cotisations au GUSO + prélèvements à la source	1 615,60 €
6516	Droits d'auteurs et de reproduction (SACEM)	175,30 €
6713	Dons, libéralités	- €
6720	Charges sur exercices antérieurs (N-1)	- €
6788	Autres charges exceptionnelles (N+1)	440,00 €
	<b>TOTAL Charges</b>	<b>15 021,25 €</b>

Sans charge de prestation, le droit d'exploitation de l'affiche créée étant reporté pour 2021.

L'assurance multirisques de cette année a été payée l'année dernière.

Le festival « Les Chaises Musicales » ayant été annulé, aucune charge autre que les indemnités d'activité partielle aux artistes pour cet événement.

Les autres frais concernent le concert organisé pour les adhérents, et le fonctionnel d'AFiDO.

## Classe 7 – Compte de produit 2020

Code	Désignation	CCOU 2020
7011	Vente de produits finis (programmes)	- €
7060	Recettes de spectacles (Entrées concerts)	- €
7071	Vente de marchandises (pique-nique, buvette)	- €
7092	Rabais, remises et ristournes	- €
7410	Subvention Département Vienne	1 000,00 €
7420	Subvention agence tourisme Grand Châtellerault	- €
7430	Subvention commune Vicq-sur-Gartempe	1 950,00 €
7440	Partenariat Crédit Agricole	- €
7450	Convention SPEDIDAM	- €
7511	Cotisations Adhérents	7 486,00 €
7680	Autres produits financiers	0,75 €
7720	Produits exceptionnels (exercice antérieur, 2019)	176,00 €
7788	Produits exceptionnels (du Livret A)	6 962,77 €
	<b>TOTAL Produits</b>	<b>17 575,52 €</b>

Le financement du chômage partiel des musiciens pour le festival « Les Chaises Musicales » annulé a été assuré par l'exceptionnel contribution des adhérents et donateurs qui ont suivi l'association dans son intention de soutenir les musiciens privés de cette prestation.

Les subventions liées à l'événement « festival » n'ont pas été demandées du fait de son annulation.

- Cotisations (dont 186€ en caisse) 72% **autofinancement**
- Subventions 28%

## Classe 8 – Compte de valorisation du bénévolat 2020

La valorisation comptable du bénévolat consiste à faire l'inventaire de toutes les contributions des bénévoles évaluées à leur valeur de marché (ce que l'association aurait été obligée de payer en l'absence de bénévoles). Moindre participation cette année du fait de l'annulation du festival.

### 86 – Emplois des contributions volontaires en nature

Code	Désignation	Montants
861	Mise à disposition gratuite de biens (hébergement)	1 147,50 €
862	Prestations (transport)	409,03 €
864	Personnel bénévole	9 012,19 €
	<b>TOTAL Charges</b>	<b>10 568,72 €</b>

### 87 – Contributions volontaires en nature

Code	Désignation	Montants
870	Bénévolat (personnel)	9 012,19 €
871	Prestations en nature (logements)	1 147,50 €
875	Dons en nature (IK non perçues)	409,03 €
	<b>Total Produits</b>	<b>10 568,72 €</b>

## Compte de bilan de l'année 2020

### Classe 5 - Compte financier

Libellé	31/12/2019	31/12/2020	
Compte courant	568,79 €	2 937,06 €	2 368,27 €
Compte sur livret	18 358,89 €	11 483,03 €	-6 875,86 €
TITR	50,00 €	50,00 €	0,00 €
Caisse	0,00 €	186,00 €	186,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 977,68 €</b>	<b>14 656,09 €</b>	<b>-4 321,59 €</b>

Pour le **Bilan** il faut aussi prendre en compte le montant des charges et des produits portés sur le compte de 2020 pour l'exercice de 2019 ainsi que ceux pour l'exercice de 2021 et vice versa :

Compte financier	2 554,27 €	assurances	payées en 2019	-381,40 €
Charges sur exercice antérieur	- €	cotisation résonances	impayée en 2020	-500,00 €
Produits sur exercice antérieur	-176,00 €	à payer au guso	activité partielle	-2 322,82 €
Charges et produits hors exercice pour l'exercice	-2 080,18 €	à replacer sur le livret	avance / AP	-6 962,77 €
Charges non liées à l'exercice	440,00 €	allocation AP validée 8 sept.	à percevoir	8 086,82 €
<b>Bilan 2020</b>	<b>738,09 €</b>			<b>-2 080,18 €</b>

#### 51 – Banque compte courant

	Débits	Crédits	Solde
<b>31/12/2019</b>			<b>568,79 €</b>
mouvements	-15 021,25 €	17 389,52 €	2 368,27 €
<b>31/12/2020</b>			<b>2 937,06 €</b>

#### 52 – Banque compte sur livret

	Débits	Crédits	Solde
<b>31/12/2019</b>			<b>18 358,89 €</b>
Mouvements	-6 962,77 €	86,91 €	11 483,03 €
<b>31/12/2020</b>			<b>11 483,03 €</b>

#### 53 – Compte caisse

	Débits	Crédits	Solde
<b>31/12/2019</b>			<b>0,00 €</b>
Mouvements		186,00 €	186,00 €
<b>31/12/2020</b>			<b>186,00 €</b>

## Budget prévisionnel pour l'année 2021

### Classe 6 - Compte de charge

Code	Désignation	BP 2021
6040	Prestations (droits affiche, loc. pianos, com. agent)	3 000 €
6063	Fournitures d'entretien et petits équipements	60 €
6064	Fournitures administratives	15 €
6068	Autres matières et fournitures	100 €
6071	Achats marchandises (buvettes & pique-nique)	1 250 €
6072	Achats marchandises (repas musiciens)	1 200 €
6132	Locations immobilières	770 €
6161	Assurances multirisques	370 €
6164	Assurances pianos	200 €
6231	Annonces et insertions	1 450 €
6236	Catalogues et imprimés	450 €
6251	Voyages et déplacements	1 250 €
6257	Réceptions	220 €
6260	Télécommunications et poste	135 €
6278	Services bancaires et assimilés	80 €
6281	Cotisations Résonances de Gartempe	500 €
6410	Salaires, appointements (musiciens)	8 500 €
6411	Salaires, appointements (service & sécurité)	325 €
6451	Cotisations à l'URSAFF	215 €
6458	Cotisations au GUSO + prélèvements à la source	8 500 €
6516	Droits d'auteurs et de reproduction (SACEM)	1 500 €
6713	Dons, libéralités	130 €
	<b>Total charges</b>	<b>30 550 €</b>

Le programme du festival 2021 sera pratiquement le même que celui prévu pour 2020.

### Classe 7 – Compte de produit

Code	Désignation	BP 2021
7011	Vente de produits finis (programmes)	290 €
7060	Recettes de spectacles (Entrées concerts)	14 000 €
7071	Vente de marchandises (pique-nique, buvette)	1 700 €
7092	Rabais, remises et ristournes	150 €
7410	Subvention Département Vienne	1 000 €
7420	Subvention agence tourisme Grand Châtellerault	3 000 €
7430	Subvention commune Vicq-sur-Gartempe + CAGC	1 950 €
7440	Partenariat Crédit Agricole	600 €
7450	Convention SPEDIDAM	1 000 €
7511	Cotisations Adhérents	4 500 €
7680	Autres produits financiers	1 €
	fonds propres	2 759 €
	<b>Total produits</b>	<b>30 550 €</b>

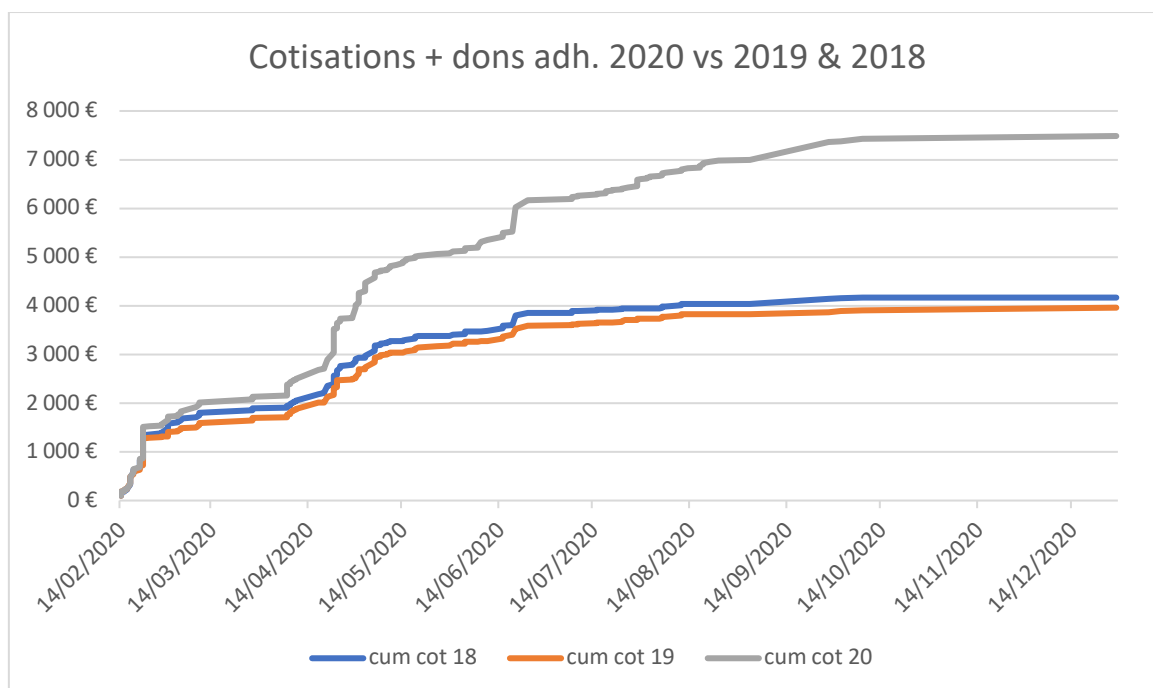
Les demandes de subventions sont du montants de celles attribuées en 2020.

## Détails de comptes

### Classes 7xx – Compte de produit 2020

#### 751 - Cotisations

Adhérents 2020	qté	cotisations	Dons	TOTAL
Donateurs	101	1 371,00 €	5 115,00 €	6 486,00 €
Actifs	72	1 000,00 €		1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>173</b>	<b>2 371,00 €</b>	<b>5 115,00 €</b>	<b>7 486,00 €</b>
		32%	68%	



La générosité des adhérents pour soutenir les artistes qui étaient prévus au festival « Les Chaises Musicales » annulé à cause de la situation sanitaire est remarquable. Merci à eux.

#### 706 - Entrées de concerts

Type de billet	PU plein tarif / adhérents	Nombre de billets	TOTAL	PU moyen	Nombre d'entrées	PU moyen par entrée
Gratuits		103			103	
Simple	20 / 18 €					
PASS 2 concerts	36 / 34 €					
PASS 4 concerts	68 / 60 €					
<b>Total</b>		<b>103</b>	<b>0 €</b>		<b>103</b>	

Seul un concert gratuit pour les adhérents a pu être organisé cette année.